



Restructuration du pôle de vie
de l'ancienne caserne
p 12 à 15

Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

GRAND ANGLE

Le Conseil Municipal des
Enfants et des Jeunes :
10 ans de succès !
p. 4 à 7

VIE DE LA COMMUNE

Logements locatifs sociaux :
un enjeu prioritaire
p. 16 et 17

VIE DE LA MÉTROPLE

Le nouveau centre de tri
Athamor
p. 24 et 25





Bonne Année 2025

Jean-Yves PORTA, Maire,
et toute l'équipe municipale de Vaulnaveys-le-Haut
vous invitent à la cérémonie des vœux :

Mercredi 08 janvier 2025
à 18h30 à la salle polyvalente

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

- ★ Accueil en musique
- ★ Discours du Maire
- ★ Présentation du projet de « Pôle de vie du secteur Ancienne Caserne »
- ★ Apéritif dinatoire



“
2025 sera
l'année
qui verra
les grands
projets se
concrétiser.”

Diaporama
Pages 4 > 7

Grand Angle
Pages 8 > 11

Dossier
Pages 12 > 15

Vie de la commune
Pages 16 > 23

Vie de la Métropole
Pages 24 > 25

Associations
Pages 26 > 27

Acteurs éco-locaux
Page 28

Chez nos voisins
Page 29

Infos & carnet
Page 30

Infos pratiques
Page 31

Agenda
Page 32

Chères Vaulnaviardes, chers Vaulnaviards,

À l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de santé et de bonheur.

La municipalité vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra le mercredi 8 janvier à 18h30 à la salle polyvalente.

Lors de cette cérémonie, l'équipe municipale vous présentera un des projets phare du mandat : le projet de restructuration du secteur de l'ancienne caserne. Les esquisses du nouveau bâtiment y seront dévoilées. Vous trouverez les grandes lignes dans le dossier consacré dans ce bulletin. Une aile du bâtiment comportera le nouveau restaurant scolaire et nous profiterons de ce nouvel équipement pour changer le mode d'organisation qui évoluera vers un self-service pour les enfants d'école élémentaire. Il y aura également une salle multi-activités et une salle de sports de tapis. Ces espaces seront destinés aux associations, au centre de loisirs et aux activités sportives des élèves du groupe scolaire Jules Bruant. Les jeunes auront également un espace dédié, ceci dans la continuité du développement de notre politique jeunesse, en proposant aux adolescents un espace commun de rencontre. Ce bâtiment permettra aux associations de poursuivre leurs activités lorsque nous réhabiliterons les autres salles, notamment la salle polyvalente. Les travaux devraient démarrer d'ici la fin de l'année 2025.

La restructuration du centre-bourg a démarré avec la réfection complète du parking de la rue des Chansures. Ce dernier a été complètement réaménagé avec une végétalisation qui est en cours. Viendra ensuite le secteur du Champ de Foire et en milieu d'année la place Eugène Riband et le parc derrière l'église. Les travaux se termineront sur l'avenue d'Uriage.

2025 sera donc l'année qui verra les grands projets se concrétiser.

Cette nouvelle année débute dans un contexte budgétaire incertain avec un effort important demandé aux collectivités locales, nous incitant à encore plus de maîtrise dans nos dépenses de fonctionnement. C'est dans ce contexte que l'équipe municipale devra bâtir un budget pour préserver sa capacité d'investissement.

Nous continuons notre travail sur la diminution de nos factures énergétiques. C'est aussi un des axes inscrit dans notre plan climat air énergie.

Nous terminons les investissements sur le passage en LED de l'éclairage sur les espaces publics et les bâtiments communaux.

Nous avons toujours comme objectif de répondre aux attentes de nos citoyens et de fournir les meilleurs services à la population et cela pour toutes les générations.

Je remercie les élus et les agents municipaux qui œuvrent au quotidien pour apporter des services aux habitants et mener à bien les projets de la commune.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une belle et heureuse année 2025, et surtout une excellente santé.

Jean-Yves Porta
Maire de Vaulnaveys-le-Haut



Si vous voyez ce pictogramme à côté d'un article ou d'une photo, c'est que l'action en question répond à la charte d'engagement « Plan Climat Air Énergie », signée le 16 décembre 2021, avec Grenoble Alpes Métropole.

Diaporama

Octobre à décembre 2024

DU 05 AU 13 OCTOBRE

Voyage des seniors à Menton

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



JEUDI 10 OCTOBRE

Atelier de sophrologie

BIBLIOTHÈQUE
Animé par Marion SPINELLI



MARDI 15 OCTOBRE

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

MAIRIE
En partenariat avec l'Union Des Commerçants d'Uriage (UDCU)



SAMEDI 19 OCTOBRE

Hommage à Paul

MAIRIE
Rassemblement en mémoire d'un cycliste tué par un automobiliste à Paris le 15 octobre 2024



MERCREDI 23 OCTOBRE

Heure du conte « Mois de la nuit »

BIBLIOTHÈQUE



07, 14, 21 ET 22 NOVEMBRE

Permis piéton : élèves de CE2 et CM1

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
4 sessions encadrées par la Police municipale



LUNDI 11 NOVEMBRE

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « Morts pour la France »
 PLACE DE L'ÉGLISE



MERCREDI 20 NOVEMBRE

Maisons fleuries : soirée d'exposition
 MAIRIE



DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

Repas des seniors
 SALLE POLYVALENTE
 Organisé par le Centre
 Communal d'Action Sociale
 (CCAS)



VENDREDI 06 DÉCEMBRE

Le traditionnel marché de Noël
 SALLE POLYVALENTE – CHAMP DE FOIRE – BIBLIOTHÈQUE
 Organisé par l'association « Comité des fêtes » et la municipalité.





LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES : 10 ANS DE SUCCÈS !

Cette année, 31 élèves de CM2 se sont portés candidats pour intégrer le Conseil Municipal des Enfants (CME), ce qui a permis de constituer deux listes afin de réaliser une élection. De plus, 6 collégiens et 2 lycéennes poursuivent

leur engagement au sein du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Chaque année, depuis 10 ans, les élus et les enseignants accompagnent les enfants dans leurs rôles de jeune citoyen et élu.

L'ÉQUIPE TOUS UNIS POUR VAULNAVEYS ÉLUE À 62 % DES VOIX

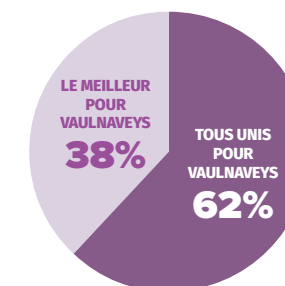
Les deux listes ont été constituées de manière aléatoire et paritaire. Puis, chaque équipe a travaillé sur l'élaboration de son programme et son slogan, avec l'aide des élus référents. Les candidats ont eu quelques jours pour présenter leurs campagnes et distribuer leurs prospectus aux camarades de classes de CM1 et CM2.

Le mardi 15 octobre, les élections se sont tenues dans la salle des professeurs de l'école élémentaire, transformée en bureau de vote, avec une urne et un isoloir. La liste électorale représentait 93 votants. Chaque enfant a reçu une carte électorale et les enseignants ont préparé les élèves à cet exercice démocratique important qu'est le vote.

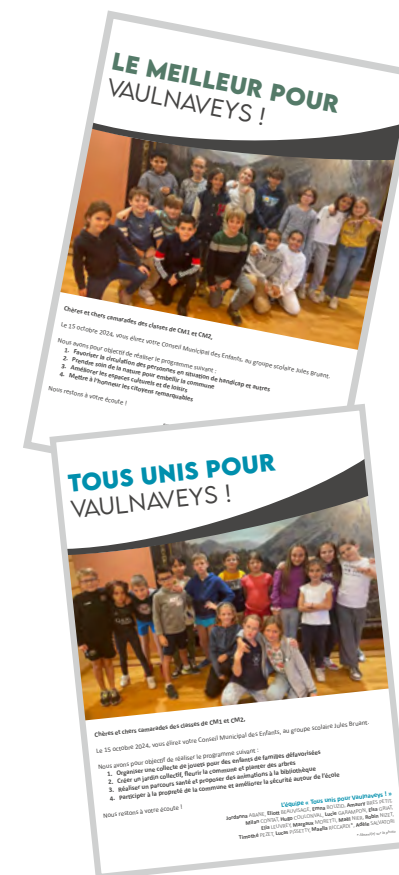
Le jeudi 17 octobre, 4 assesseurs (2 enfants de chaque liste) ont procédé au dépouillement, avec les mêmes procédures que celles des élections républicaines.

Les résultats sont les suivants :

- **93 votants** = 100 % de participation
- **57 voix** pour la liste « **Tous unis pour Vaulnaveys !** »
- **35 voix** pour la liste « **Le meilleur pour Vaulnaveys !** »
- **1 bulletin blanc**



Les 16 élèves de la liste « Tous unis pour Vaulnaveys ! » ont été élus pour la session 2024-2025 du CME. Bravo à eux ! Et félicitation à l'ensemble des élèves qui se sont portés candidats et qui ont témoigné de leur volonté de s'engager. Les enfants de la liste « Le meilleur pour Vaulnaveys » seront informés des travaux du conseil et ils seront associés aux actions organisées.



L'ÉQUIPE EST RÉPARTIE EN 4 COMMISSIONS :

COMMISSIONS & ÉLUS RÉFÉRENTS	JEUNES ÉLUS
Citoyenneté & Communication Philippe FAURE	Adèle SALVATORI Amandine BECQUEVORT Eliott BEAUVISAGE Emna BOUZID Jordanna ABANE
Environnement & Développement durable Patricia SIONNET et Philippe FAVET	Amaury BRES PETIT Enzo OTTAVIANO Fabio PULIDO Hugo COLONVAL Lucas PISSEY Margaux MORETTI
Solidarités Martine MERMIER	Elsa GRIAT Julie MORETTI Lucie GARAMPON Maëlla RICCARDI Robin NIZET Sixtine LECLERC-CHALVET Soline CARRIERE
Sports & Loisirs Isabelle COURANT	Clara MORETTI Elia LEUVREY Hema FUGET Maël NIER Milan CONTAT Shawn FOSTAN Thimothé PEZET

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE 2024-2025

29 ÉLUS COMPOSENT LE CMEJ :

- **16 élèves** de CM2 (8 filles et 8 garçons) pour le CME ;
- **8 jeunes collégiens-lycéens** (5 filles et 3 garçons) pour le CMJ. En tant qu'anciens élus du CME, ils jouent un rôle de tuteur auprès des enfants du CME ;
- **5 élus référents** (2 Adjointes au maire et 3 Conseillers municipaux). Ils ont pour rôle de guider les jeunes élus dans leurs réflexions et de les accompagner dans la réalisation de leurs actions.

PROGRAMME & AGENDA 2024-2025

Tous les premiers mardis de chaque mois, de 17h00 à 18h30, le CMEJ se retrouve en mairie (salle du Conseil municipal), pour des réunions de travail (soit 9 réunions sur l'année scolaire).

Les jeunes élus participent aux événements organisés par la commune : cérémonies commémoratives, marché de Noël, vœux du Maire à la population, marché aux plants, etc.

Les différentes commissions vont travailler à l'élaboration de leurs projets et actions, à partir de leur programme. Certaines actions, réalisées avec succès les années précédentes, sont d'ores et déjà reconduites :

- Collecte solidaire
- Rencontre intergénérationnelle à la résidence autonomie « Le Vernon »
- Participation à l'organisation de la course de draisienne
- Atelier participatif, dans le cadre de la « Journée citoyenne »
- Action environnementale, dans le cadre de la « Fête de la Nature »
- Rencontre avec la Députée, Madame Cyrielle CHATELAIN

TÉMOIGNAGES : 3 SŒURS ENGAGÉES POUR LEUR COMMUNE



De gauche à droite : Julie, Margaux et Clara MORETTI

LE PARRAIN DU CMEJ

Chaque année, le CMEJ choisit une personne qui joue un rôle important dans le portage des valeurs de la République et de l'engagement citoyen. Cette année, il s'agit de Raphaël GUERRERO, Vice-président du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS 38) depuis 2020.

Cette année, les jeunes élus souhaiteraient créer des liens avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).



JULIE, 18 ANS :

J'ai eu l'opportunité d'intégrer le tout premier CME, il y a 10 ans. J'ai vu naître nos premiers projets notamment le skate-park et la place « Pouss Hand Âge ». La réalisation d'un projet prend du temps, j'ai donc appris à être persévérante et patiente. Je suis très heureuse de débiter une nouvelle année, afin d'accompagner les plus jeunes et bien évidemment ma petite sœur Margaux.

CLARA, 17 ANS :

Je suis en terminale et ça fait 8 ans que je suis au CMJ. Je suis fière de tous les projets qui ont pu être réalisés sur la commune grâce aux jeunes. J'espère qu'il y en aura encore plein d'autres avec notre nouvelle équipe du CME.

MARGAUX, 10 ANS :

Je suis contente d'être élue au CME cette année. Je vais m'investir pour faire des projets pour ma commune. Je suis très fière de pouvoir suivre le chemin de mes deux sœurs, qui sont au CMJ depuis de nombreuses années.

À LA DÉCOUVERTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET DU SÉNAT

Jeudi 24 octobre 2024, l'équipe du CMEJ 2023-2024 a visité deux monuments emblématiques de la république : le Palais Bourbon, où siège l'Assemblée nationale, et le Palais du Luxembourg, où siège le Sénat.

RETOUR SUR CETTE BELLE JOURNÉE :

■ 05h00 : départ de Vaulnaveys-le-Haut (parking de l'école) en direction de la gare de Grenoble où nous embarquons dans le TGV de 05h45 à destination de Paris.

■ Matin : Madame Cyrielle CHATELAIN, Députée, nous accueille à l'Assemblée nationale. Puis, nous visitons le Palais Bourbon, avec une guide très intéressante. Nous avons même la chance d'assister à une séance de débats sur le projet de loi de finances pour 2025. Nous reconnaissons quelques personnalités, comme l'ancien Premier ministre, Gabriel ATTAL.

■ Après-midi : nous pique-niquons dans le Jardin du Luxembourg et nous visitons le Palais, avec le collaborateur de la Sénatrice, Frédérique PUISSAT. Nous profitons du chemin du retour pour faire quelques haltes touristiques : tour Eiffel, Arc de Triomphe et Champs-Élysées.

■ 20h45 : retour à Vaulnaveys-le-Haut. Nous avons plein de choses à raconter, en rentrant à la maison. Cette belle (et longue) journée nous laisse de beaux souvenirs.





LE PROJET

3 200 m²

RESTRUCTURATION DU PÔLE DE VIE DE L'ANCIENNE CASERNE

Ce projet de réhabilitation s'inscrit dans une étude globale de réorganisation des établissements communaux, qui a été initiée en février 2022, en s'appuyant sur une démarche participative. Le lancement de la mission de programmation pour le secteur de l'ancienne caserne a démarré en 2023, suivi d'une consultation pour la Maitrise d'Œuvre (MOE). En septembre 2024, le lauréat retenu pour la réalisation de ce projet est le cabinet d'architecte Loup Menigoz.

La caserne existante abritera le nouveau restaurant scolaire. Le volume perpendiculaire sera consacré à la création des espaces multi-activités (salle mul-

tisports, salle de sports de tapis, espace jeunesse et salle de réunion). Entre les deux volumes se glisse l'entrée principale, facilement identifiable par son

traitement architectural spécifique et sa position stratégique à la convergence des flux.

UNE IMPLANTATION NATURELLE DANS UN SITE STRATÉGIQUE

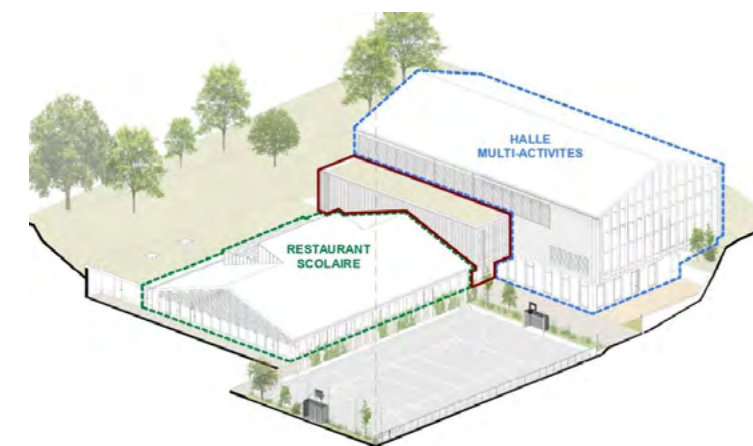
Le secteur de l'ancienne caserne se situe le long de l'avenue d'Uriage (D524), véritable colonne vertébrale de Vaulnaveys-le-Haut ainsi qu'à proximité directe du groupe scolaire Jules Bruant. L'implantation stratégique de ce projet vient renforcer la centralité de ce nouveau pôle d'équipements à destination scolaire, périscolaire et sportive.

Le site est avant tout défini par ses limites physiques :

- la rue des Écoles, qui sépare le site du groupe scolaire Jules Bruant ;
- l'avenue d'Uriage, axe principal de la commune ;
- les talus existants constituant une délimitation naturelle sur le reste du site.

Tout naturellement, le projet propose d'exploiter le dénivelé du site en s'adossant contre les talus par une implantation en L, offrant de nombreux avantages :

- D'un point de vue urbain, elle permet d'ouvrir le site sur la commune et de générer des aménagements extérieurs généreux (incluant notamment le city-stade) au cœur de ce nouveau pôle d'équipements. L'emprise au sol des constructions est optimisée et l'intégration dans le talus limite l'impact visuel du projet.
- D'un point de vue architectural, l'implantation en L permet de dissocier, dans la volumétrie, les différentes entités qui composent le projet (le restaurant scolaire d'une part et l'espace multi-activités d'autre part). Un hall commun, facilement identifiable, se dessine à l'intersection de ces volumes. Les lignes directrices ainsi créées accompagnent les cheminements des piétons jusqu'à cette entrée commune, point névralgique du projet.



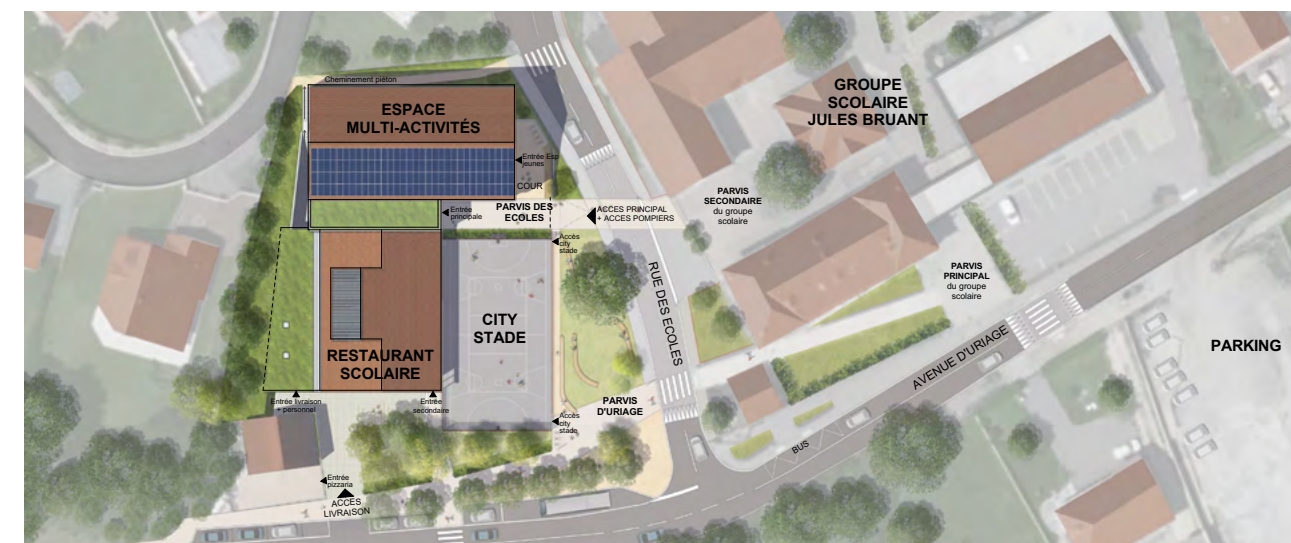
- D'un point de vue environnemental, le projet profite de l'inertie thermique générée par la mise en œuvre de constructions enterrées et maximise les espaces plantés par la création de toitures végétalisées dans le prolongement des talus existants.

Le lien avec le groupe scolaire Jules Bruant est renforcé par la création du Parvis des Écoles, dans l'axe de l'entrée principale, ainsi que par l'aménagement d'une traversée sécurisée.

Le long de l'avenue d'Uriage, l'aménagement d'un parvis arboré dans la continuité de la trame piétonne existante prolonge les aménagements urbains et accompagnent les flux.

Une requalification de la rue des Écoles entre les traversées du Parvis des Écoles et du Parvis d'Uriage sera proposée.

Le projet valorise les liaisons douces, en privilégiant les connexions piétonnes accessibles à tous, y compris aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).



UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE AMBITIEUSE



Une attention particulière sera portée à la performance thermique du bâtiment, au traitement des ponts thermiques ainsi qu'à l'étanchéité à l'air.

Le recours aux énergies renouvelables, aux matériaux biosourcés et géo-sourcés sera privilégié.

Le projet favorisera une approche bioclimatique, basée notamment sur l'optimisation des apports solaires et de la ventilation naturelle. Il prévoit la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques sur une des toitures.

les déchets de démolition et réduit notablement l'empreinte carbone du projet.

Au-delà de l'engagement environnemental qu'il représente, le réemploi de la caserne existante pose les bases pour les choix architecturaux, techniques et économiques.

Le projet répondra aux dernières exigences environnementales en vigueur.

L'ancienne caserne est un élément constitutif majeur du site existant. Au regard de son potentiel et de son état, la structure, la charpente et la couverture seront conservées.

Cette démarche de réemploi, de la majeure partie de la caserne au profit du projet, s'inscrit dans une logique de développement durable. Elle valorise l'économie circulaire, minimise



PAROLE D'ÉLUE

Lorine BAUDOIN,
Adjointe au maire en charge des affaires scolaires

Ce projet ambitieux s'inscrit dans notre volonté de moderniser les infrastructures de notre commune tout en respectant notre environnement.

Nous avons veillé à ce que cet espace soit conçu dans le respect des normes environnementales, favorisant l'utilisation de matériaux durables et intégrant des solutions éco-responsables.

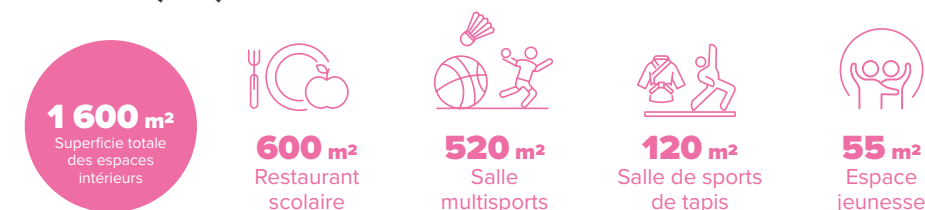
Le confort des élèves et du personnel a également été une priorité lors de la conception de ce projet. En créant un cadre agréable et fonctionnel, nous souhaitons que chaque repas soit un moment convivial et apprécié, permettant aux enfants d'évoluer en autonomie grâce au self-service.

Cette nouvelle structure contribuera non seulement à l'épanouissement de nos enfants, mais également à la dynamique de notre commune !

PLANNING 2024 – 2027

- **Décembre 2024** : validation de l'Avant-Projet Sommaire (APS)
- **Février 2025** : validation de l'Avant-Projet définitif (APD) et dépôt du Permis de Construire.
- **Avril 2025** : validation de la phase projet
- **Juin 2025** : validation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- **4^e trimestre 2025** : démarrage des travaux
- **4^e trimestre 2026** : réception des travaux du restaurant scolaire
- **1^{er} trimestre 2027** : réception des travaux de la salle multi-sports

ZOOM SUR QUELQUES SUPERFICIES :



LE COÛT GLOBAL DU PROJET EST ESTIMÉ À 4 200 000 € HT (HORS SUBVENTIONS) :

- 430 000 € HT de Maîtrise d'Œuvre (MOE)
- 36 000 € HT d'études complémentaires avant travaux
- 3 750 000 € HT de travaux

PLUSIEURS DEMANDES DE SUBVENTIONS VONT ÊTRE RÉALISÉES :

- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Département de l'Isère
- Fonds de concours de la Métropole de Grenoble
- Agence Nationale du Sport (ANS)
- Fédérations sportives
- Caisse d'Allocation Familiale (CAF)
- Agence de l'eau



PAROLE D'ÉLUE

Isabelle COURANT,
Adjointe au maire en charge de la vie associative et la jeunesse

C'est avec un mélange d'excitation et d'enthousiasme que les associations de la commune ont accueilli la volonté municipale de se doter d'un équipement sportif dont l'usage sera partagé avec le groupe scolaire.

Depuis, de nombreuses rencontres ont permis de mûrir collectivement ce projet afin de répondre au mieux aux attentes des usagers. Cette salle multisports offrira de nouveaux créneaux aux activités existantes et permettra d'en accueillir de nouvelles, notamment autour des sports de ballon jusqu'alors impraticables sur la commune.

Enfin, le bâtiment abritera également une salle aménagée pour accueillir le service jeunesse des 12-17 ans.

L'espace extérieur et la proximité d'un city-stade entièrement rénové contribueront aussi à faire de ce lieu le nouveau point de ralliement des ados.





PAROLE D'ÉLUE

Martine MERMIER,
Adjointe au maire
en charge de l'action
sociale

La municipalité doit répondre régulièrement à des demandes d'administrés pour des logements sociaux, dont la typologie recherchée concerne majoritairement des T2 et T3.

Une grande partie de ces demandes correspond à des couples séparés avec enfants, des jeunes actifs voulant rester proches de leur attache familiale, des veuves/veufs recherchant un appartement plus petit, des personnes souhaitant se rapprocher de leur famille (enfants/parents et grands-parents), etc.

L'enjeu de production de logement social répond bien à une attente de la population vulnérable.

Action Sociale & Urbanisme

LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (LLS) : UN ENJEU PRIORITAIRE

Depuis que la commune a intégré la Métropole de Grenoble et qu'elle a franchi le seuil de 3 500 habitants, elle est astreinte à la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » (SRU). Elle est donc dans l'obligation, depuis le 1^{er} janvier 2014, de disposer d'un minimum de 25 % de LLS (soit 393), d'ici 2025.

DE 6 À 121 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX EN 8 ANS

En 2014, la commune ne comptait que 6 LLS, soit 0,38 %. En 2017, le seuil des 25 % ajustés par la loi Duflot a été ramené à 20 % pour tenir compte des réalités de notre territoire (transports, services, économie...).

Le déficit de LLS peut conduire l'État à mettre la commune en procédure de carence ; entraînant ainsi des pénalités financières calculées par rapport au nombre de logements sociaux manquants. Compte-tenu de ses particularités, la commune a fait l'objet d'une exemption de cette pénalité, sur les deux dernières périodes trien-

nales (2017 à 2019 et 2020 à 2022) mais les critères d'exemption actuels ne lui permettent plus d'en bénéficier.

Au 1^{er} janvier 2022, la commune comptait 121 LLS, soit 6,8 %. Ce qui témoigne de sa volonté de proposer plus de LLS : +115 en 8 ans. Voici une liste non-exhaustive :

- 27 LLS aux Balcons du Golf ;
- 12 LLS au Domaine des Bourgeys ;
- 50 LLS à la Résidence Autonomie « Le Vernon » ;
- 8 LLS à la Maison Bersano, etc.

Aujourd'hui nous ne disposons plus de foncier communal exploitable pouvant permettre des projets initiés ou portés par la commune. Quant aux constructeurs/bailleurs, ils se heurtent à de nombreux obstacles liés à l'augmentation du coût de la construction, aux prix du marché foncier constructible et aux taux bancaires.

De plus, la commune fait l'objet d'un classement (zone 3) dans lequel « l'aide à la pierre » de l'État est plafonnée, comme le sont par ailleurs les loyers pouvant être perçus par les bailleurs sociaux.

120
DEMANDES
DE LLS EN
2024

Les perspectives de production reposent désormais sur les tènements privés. C'est pourquoi de nombreuses démarches ont été initiées auprès de nos parlementaires et des services de l'État. En parallèle, un travail permanent de veille et de prospection est mené avec l'appui des services de la Métropole de Grenoble et de l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFLD).

Malgré tous ces efforts, la commune est redevable, depuis 2023, des pénalités de la loi SRU, à hauteur de 67 000 euros par an. Compte-tenu de ces difficultés, la commune a souhaité conclure un Contrat de Mixité Sociale (CMS), pour la période 2023-2025.

CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE (CMS) :

Ce document élaboré et contracté entre l'État, Grenoble Alpes Métropole, l'Établissement Public Foncier du Dauphiné (EPFL) et la commune, permet :

- de mieux comprendre les principales dynamiques du logement social sur le territoire ;
- d'évaluer l'impact des moyens déjà mobilisés ;
- d'identifier les moyens pouvant être actionnés à court et moyen terme.

Afin de respecter les objectifs attendus, les différents signataires du CMS s'engagent, selon leurs moyens, à favoriser la production de logements sociaux. Pour la commune, cet engagement peut prendre la forme d'opérations financières, comme l'acquisition de biens fonciers ou immobiliers, la réalisation de travaux annexes, des subventions d'équilibre, etc.

Ces dépenses sont déductibles de la pénalité pendant les deux exercices budgétaires suivants.

Le CMS détermine donc les objectifs de réalisation de LLS à atteindre. C'est ainsi que sur la période triennale 2023-2025 :

- Le taux de rattrapage légal de la commune aurait dû correspondre à 33 % du nombre de LLS manquants, soit 70.
- La signature du CMS a permis de retenir des objectifs correspondant à 25 % du nombre de LLS manquants, soit 58 logements.

Malgré ce CMS, la production de LLS est un véritable défi à relever pour les années à venir. La commune travaille tous les axes possibles et va continuer à mobiliser toutes les ressources dont elle dispose pour y parvenir.



PAROLE D'ÉLU

Yves ARGOU-DU-PUY,
Adjoint au maire,
délégué à l'aménagement
du territoire

L'accès à du logement abordable est devenu un véritable enjeu pour les collectivités et leur population. Dans ce logement abordable figure notamment le logement locatif social, en faveur duquel la commune a souhaité montrer son engagement au travers d'un CMS. Elle est pour cela déterminée à explorer toutes les pistes possibles, pour répondre à ce besoin, que ce soit :

- lors des modifications du PLUi par la création d'emplacements réservés dédiés en zones urbanisables ;
- au travers d'acquisitions/rénovations de logements existants ;
- en faisant connaître la possibilité de conventionnement dans le diffus entre un propriétaire privé et un bailleur social ;
- en encourageant la conversion de résidences secondaires en habitations principales ;
- en recherchant activement les logements vacants, etc.

C'est un travail de fourmi et de longue haleine pour les élus et les services municipaux, qui est indispensable pour espérer maintenir à terme un équilibre social et générationnel sur nos territoires.

*Collecte solidaire***PRÉCARITÉ MENSTRUELLE : CAMPAGNE 2024**

Avoir ses règles a un coût que de nombreuses personnes sont en difficulté de prendre en charge. En France, environ 4 millions de femmes étaient en situation de précarité menstruelle, en 2023.

La Maison pour l'égalité des femmes-hommes de la Métropole de Grenoble a lancé un appel à projet, en mars 2021, qui vise à mobiliser les associations et les acteurs publics de toutes les communes de l'agglomération, afin de récolter un maximum de produits pour les femmes en situation de précarité.

En partenariat avec le Planning familial de l'Isère et initié par Salima ODRU, Conseillère municipale et référente pour l'égalité des femmes-hommes à la Métropole de Grenoble, une collecte solidaire est organisée, chaque année, depuis 3 ans, pendant le mois d'octobre, à la pharmacie du centre-bourg. La commune remet ensuite les produits collectés à l'espace de vie sociale de Vizille « l'Escale ». Les dons sont redistribués aux personnes menstruées précaires.

Merci aux habitants de la commune pour leur soutien et leur générosité.



EN SAVOIR ⁺⁺

| www.planning-familial.org

*Jeunesse***LES PROJETS SONT NOMBREUX À L'ESPACE JEUNES**

Alison GARCIA, animatrice jeunesse, accueille les jeunes de 11 à 17 ans dans une salle située à côté de la mairie, tous les mercredis après-midis, le premier samedi du mois et pendant une partie des vacances scolaires. En venant à l'Espace Jeunes, les adolescents de la commune participent à des sorties ainsi qu'à l'organisation de nombreuses actions. Alison les accompagne également dans la conception de projets ayant pour objectif principal la co-construction d'un séjour pour l'été 2025 ! Les jeunes volontaires peuvent décider collectivement du lieu, des objectifs ou encore des activités sur place. Cette démarche collaborative permet de rendre les adolescents acteurs de leurs loisirs, tout en étant à l'écoute de leurs besoins et de leurs envies.

En parallèle, l'organisation de sorties et de stages se poursuit, les samedis et les mercredis après-midi des vacances scolaires. Le programme d'activités du 1^{er} trimestre 2025 est disponible sur le site de la commune et celui de l'Association des Centres de Loisirs (ACL).



EN SAVOIR ⁺⁺

| 06 18 37 50 60
 | alisongarcia.pro@gmail.com
 | www.vaulnaveys-le-haut.fr > Enfance jeunesse
 | www.acl-grenoble.org

*Action sociale***REMISE DES COLIS REPAS AUX SENIORS**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a commandé et distribué 323 colis aux seniors de la commune :

- Mercredi 04 décembre, à la mairie
- Lundi 09 décembre, à la Résidence autonomie «Le vernon»
- Mardi 10 décembre, à la salle de Belmont
- Mercredi 11 décembre, à la salle polyvalente

*Remise des colis repas
du 4 décembre à la mairie*

*Action Sociale***VOYAGE D'ÉTÉ POUR LES SENIORS**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise, en partenariat avec le CCAS de Brié-et-Angonnes, un voyage à Calella en Espagne, du 08 au 15 juin 2025, pour les seniors de la commune, âgés de plus de 60 ans ou 55 ans pour les personnes en situation de handicap.

En option : programme d'excursions supplémentaires disponible à l'hôtel

Places limitées (10 places pour Vaulnaveys-le-Haut)

Tarifs selon le revenu fiscal

Renseignements et inscriptions jusqu'au 28 mars 2025, auprès du CCAS de la commune, aux horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Programme :

- Jour 1 : trajet aller en car (arrivée en fin de journée à l'hôtel Calella Palace 4*)
- Jour 2 : découverte des environs, par un animateur de l'hôtel
- Jour 3 : balade en petit train pour parcourir toute la station de Calella
- Jour 4 : découverte à pied depuis l'hôtel du marché de Poble Nou
- Jour 5 : départ en autocar pour une journée de visite guidée de Barcelone
- Jour 6 : départ à pied de l'hôtel, avec guide francophone, pour la visite du musée du Tourisme et le musée Arxiu de Calella
- Jour 7 : découverte libre du petit marché de Calella
- Jour 8 : trajet retour en car



Travaux

CŒURS DE VILLE, CŒURS DE MÉTROPOLE

Les travaux de réaménagement du centre-bourg ont démarré en novembre 2024, sur le parking des Chanssures et la Route de Brié.

Rappel du planning :

- Février 2025 : fin des travaux sur le parking des Chanssures et la route de Brié
- Janvier à mai 2025 : place du Champ de Foire
- Avril à mai 2025 : avenue d'Uriage, entre la route de la Gorge et le chemin des Chartreux
- Mai à octobre 2025 : place Eugène Riband (Église)
- Octobre 2025 à février 2026 : avenue d'Uriage, entre le chemin des Chartreux et la route de Brié

Le planning est susceptible d'évoluer en cas d'intempéries et aléas.

Les entreprises ne travailleront pas les trois premières semaines d'août 2025.

Travaux sur le parking des Chanssures >



Mobilité

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS DE BUS « ALBERGES »

Le quai de bus de l'arrêt « Alberges », en direction de Vizille, est désormais accessible pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). L'aménagement du quai bus de l'arrêt « Alberges », situé dans le rond-point du Golf, en direction de Saint-Martin-d'Hères, sera réalisé au premier semestre 2025.

Ce chantier est géré par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG).

< Arrêt Les Alberges

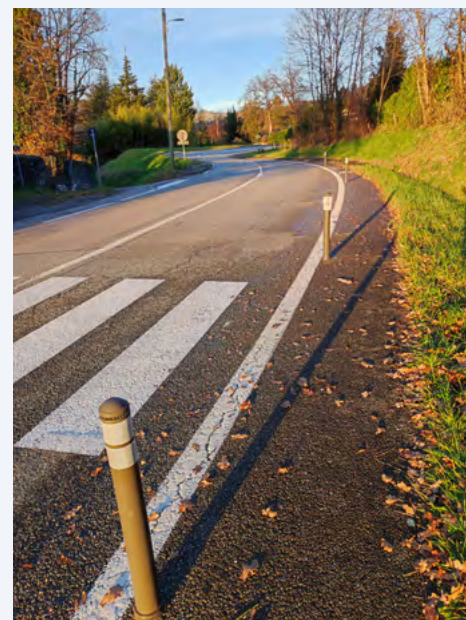
Voirie

AMÉNAGEMENT PIÉTON : AVENUE DU GOLF

La commune a sollicité la Métropole de Grenoble pour réaliser des aménagements de sécurisation des modes doux sur l'avenue du golf, du rond-point des Alberges au croisement avec le chemin du château.



Signalétique au sol : Avenue du golf >



Voirie

NOUVELLES ENTRÉES D'AGGLOMERATION

Pour des raisons de sécurité, les limites de l'agglomération vont être étendues afin de placer l'avenue du golf et le rond-point des Alberges au sein de celle-ci. Le rond-point sera en zone 30 km/h, ainsi que les abords de la caserne et de l'aire de loisirs.



PAROLE D'ÉLU

Éric CHASSERY,
Adjoint au maire en charge de la cohésion territoriale et citoyenne

Après des mois d'études, le projet de longue date de requalification du centre-bourg a enfin démarré ! Avec trois places publiques (Champ de Foire, Eugène Riband et Chanssures) et deux voiries (avenue d'Uriage et route de Brié) l'emprise de l'opération « Cœur de Ville, Cœur de Métropole » est grande et changera profondément les rapports des Vaulnardiards à leur environnement : davantage de places pour les modes doux, végétalisation, sécurité accrue.

Cet esprit de village plus inclusif, mieux ancré dans son époque et dans les partages se décline aussi dans les autres voiries de la commune : mise en accessibilité des quais bus des Alberges, pose de quilles réfléchissantes sur le cheminement piéton de l'avenue du golf et un travail en cours sur de nouvelles entrées d'agglomération avec des vitesses limitées dans le secteur des Alberges et l'avenue du golf.



Biodiversité

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Participez au comptage national des oiseaux des jardins lors du dernier week-end de janvier et du dernier week-end de mai ! Balcon, terrasse, jardin : observez leur passage pendant 1h, comptez-les, notez les espèces que vous voyez, et reportez toutes vos observations sur le site suivant : www.oiseauxdesjardins.fr.

Informations supplémentaires à retrouver ici :

www.lpo.fr > S'engager à nos côtés > Sciences participatives > Observatoire oiseaux des jardins

Pensez à tailler vos haies et vos arbres avant le mois de mars car ensuite ils deviennent des refuges précieux pour les oiseaux ! Tous les conseils sur www.lpo.fr > Nid en cours : ne taillez pas vos haies, n'élaguez pas vos arbres.

Pensez à tenir vos chiens en laisse du 15 avril au 30 juin ! C'est une obligation légale nationale, pour toutes les forêts françaises. En effet, cette période correspond à la pleine saison des naissances, et l'impact d'un chien hors allée forestière génère du dérangement, du stress, voire de la mortalité.



Correspondants locaux sur la commune :

Un petit groupe de bénévoles de la LPO s'est constitué sur la commune. Si vous souhaitez les rencontrer, découvrir leurs projets et actions locales, les aider sur les stands, leur demander des conseils sur la biodiversité, n'hésitez pas à les contacter : lauretron@hotmail.com

Biodiversité

GROUPE CHIROPTÈRES RHÔNE-ALPES



- SOS chauves-souris : réponse aux sollicitations sur la cohabitation avec les chauves-souris ou bien à une situation d'urgence (chauve-souris en détresse).
- Animations sur le thème des chauves-souris : nuits de la chauve-souris, etc.
- Accompagnement, sensibilisation et information auprès du public.

En août 2024, le Groupe Chiroptères Rhône-Alpes a organisé un week-end de capture sur trois sites :

- La tourbière de l'Arselle à Chamrousse
- Le marais des Seiglières à Saint-Martin-d'Uriage
- L'étang forestier de Prémol à Vaulnaveys-le-Haut

Sur le site de Prémol, des filets ont été installés dans les chemins forestiers, sur le pourtour du plan d'eau et au-dessus de l'eau. 13 individus de 4 espèces différentes ont été capturés : 7 Pipistrelles communes, 3 Noctules de Leisler, 2 Murins à moustaches et 1 Grand Murin. Après l'identification (sexage, dimensions, poids), tous les individus ont été relâchés.

Rattaché à la Ligue pour la protection des oiseaux, ce groupe thématique étudie les chauves-souris :

- Suivi : comptages en gîtes, suivis acoustiques (Vigie Chiro notamment), etc.
- Études pour améliorer les connaissances sur les chauves-souris : captures et radiopistages, recherche de gîtes, etc.



Climat & Biodiversité

« 1 ARBRE, 1 HABITANT »

DÉJÀ 400 ARBRES PLANTÉS DANS LA FORÊT COMMUNALE

Le projet « 1 arbre, 1 habitant en Isère » s'inscrit dans la nouvelle Politique de Transition Écologique (PTE) du Département, en positionnant le végétal en tant qu'élément d'adaptation du territoire au changement climatique et de stockage du carbone. Objectif : plus d'un million d'arbres plantés en Isère d'ici 2028.

C'est dans le cadre de ce programme ambitieux, que la municipalité a invité les principaux acteurs de ce projet, qui a permis, depuis 2023, la plantation de 400 arbres au cœur de la forêt communale. Jeudi 17 octobre 2024, il s'agissait de planter symboliquement quelques chênes sessiles sur une parcelle sélectionnée de la vaste forêt communale de 79 hectares. Le chêne sessile, appelé aussi chêne rouvre, est considéré comme le roi de la forêt française. Il règne du haut de ses 40 mètres sur les cimes de nos massifs et peut vivre jusqu'à 500 ans.

La plantation massive d'arbres, choisis parmi des espèces diversifiées et résilientes, permet de favoriser la captation de carbone et l'adaptation du territoire en général, et de la forêt en particulier, aux effets du réchauffement climatique. En conclusion, 400 arbres auront été plantés dans la forêt communale sur des parcelles montrant des signes de mauvaise régénération naturelle, soit 200 chênes sessiles et 200 pins sylvestres, un des plus beaux pin d'Europe, élancé, solide et très résistant.

Le coût de cette belle aventure : 6 000 euros, dont 80 % pris en charge par le Département, les 20 % restants à la charge de la commune.

À noter : durant la même période, 1 000 arbres ont été plantés sur 428 hectares de la forêt du Syndicat indivis, constitué des communes de Brié-et-Angonnes, Herbays, Vaulnaveys-le-Bas et Vaulnaveys-le-Haut.

Risques naturels & Environnement

LES TORRENTS DE LA COMMUNE

Le Vernon et le Prémol, vous connaissez ? Ce sont les deux cours d'eau permanents qui traversent la commune ! Ils descendent les versants pentus depuis Chamrousse, traversent les hameaux et filent dans la plaine agricole jusqu'à la vallée de la Romanche. Ils ont façonné au cours des siècles le paysage de notre vallée. Ils regorgent de truitelles et de mini zones humides ! Ils peuvent aussi faire l'objet de crues puissantes et provoquer des inondations.

La commune et la Métropole de Grenoble ont décidé de faire le point sur leur fonctionnement et d'explorer les solutions concrètes pour améliorer la situation : amortir l'énergie du cours d'eau, protéger et restaurer certaines parties clés pour le cadre de vie, la sécurité et la biodiversité, en travaillant à l'élaboration d'un schéma d'aménagement du Vernon (et son affluent le Prémol).

Dans ce cadre, un atelier d'échange collectif sera organisé en février. Riverains, usagers, nous avons besoin de votre aide, de vos avis et de vos connaissances du terrain ! Inscrivez-vous pour participer à cet atelier de février, en envoyant un mail à : participation@grenoblealpesmetropole.fr.



Gestion des déchets

LE NOUVEAU CENTRE DE TRI ATHANOR

La Métropole et 6 territoires voisins ont construit un nouveau centre de tri des déchets (emballages et papiers provenant des poubelles vertes « je trie ») sur le site d'Athanor, plus adapté aux enjeux de demain et parfaitement intégré à son environnement.

POURQUOI UN NOUVEAU CENTRE DE TRI ?

L'économie du tri des déchets va changer dans les années à venir : la Métropole mise ainsi sur une baisse de l'ensemble des déchets, parallèlement à une meilleure réutilisation des biens et à la récupération d'un plus grand volume de déchets recyclables.

La même analyse a été faite par 6 collectivités voisines : Grésivaudan, Pays Voironnais, Matheysine, Oisans, Trièves et Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté. Les 7 collectivités, qui représentent 60 % de la population du département de l'Isère, soit près de 740 000 habitants, se sont donc assemblées pour mutualiser leurs forces.

Elles ont décidé de construire ensemble un nouveau centre de tri et un nouveau centre de valorisation énergétique des déchets, à la place des équipements existants à La Tronche sous le nom « Athanor ».

L'ancien centre de tri avait été construit en 1989. Il était conçu pour trier 35 000 tonnes de déchets par an. Il s'avère désormais dépassé pour traiter les volumes de tri attendus dans le futur.

Par ailleurs, l'exigence de qualité des matières issues du tri évolue et il est indispensable de se doter aujourd'hui d'outils adaptés.

Le nouveau centre de tri est donc beaucoup plus moderne et capacitaire. Il peut prendre en charge 51 000 tonnes de matière à trier chaque année.



LES NOUVEAUTÉS DU CENTRE DE TRI

- Pleinement intégré dans son environnement, ce nouveau bâtiment comprend notamment un espace et un parcours d'information pédagogique pour recevoir du public.
- Le projet répond à un cahier de prescriptions pour la qualité environnementale du bâtiment (qui tient compte de la performance économique, de la qualité de vie et du respect de l'environnement) et l'utilisation de matériaux biosourcés (tels que des éléments en bois local certifié PEFC ou FSC) pour une réduction de l'empreinte carbone du site.
- Il intègre un schéma de gestion des eaux et un système de gestion des nuisances olfactives.
- La toiture du bâtiment accueille une centrale photovoltaïque.
- Le nouveau centre fait l'objet d'une réduction significative de sa consommation énergétique, par rapport à l'ancien, passant de 91 kWh à 72 kWh pour une tonne de déchets triée.
- Le centre rassemble plus de 60 agents. Plus de 10 000 heures de travail par an sont assurées par des personnes en insertion.
- Le flux des erreurs de tri est traité par un robot pour éviter d'exposer les agents aux produits potentiellement sales ou dangereux.

EN 2023, GRÂCE À VOS GESTES, LE CENTRE DE TRI MÉTROPOLITAIN A PRODUIT L'ÉQUIVALENT DE :

- **Carton** : 43 millions de boîtes à chaussures
- **Aluminium** (cannettes) : 45 000 vélos
- **Briques alimentaires** : 280 000 rouleaux de papier toilette
- **Plastiques** : 600 000 couettes

DÉCOUVRIR ET VISITER LE CENTRE DE TRI

Grenoble Alpes Métropole vous invite à visiter gratuitement le centre de tri des déchets d'Athanor situé à La Tronche, et découvrir son parcours pédagogique. L'occasion de mieux comprendre l'importance de bien trier ses déchets et comment fonctionne la chaîne du tri une fois les poubelles ramassées.

POURQUOI VISITER LE CENTRE DE TRI ?

- Que deviennent vos déchets ramassés par les camions poubelles ? Comment sont-ils triés ? En quoi sont-ils recyclés ? Quelles sont les erreurs de tri les plus courantes ?
- Vous pourrez suivre le cheminement des déchets tout au long de la chaîne du tri et échanger avec un messenger du tri qui répondra à toutes vos questions sur le tri, le recyclage et la réduction des déchets.
- Découvrez également le parcours pédagogique, spécialement conçu pour tout comprendre sur le traitement des déchets !

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT À UNE VISITE DU CENTRE DE TRI

Plusieurs options possibles :

- Particuliers (enfant / adulte) : 1 à 7 personnes maximum. Des créneaux spécifiques sont proposés et possibilité de se greffer à un groupe d'adultes dans lequel il reste de la place.
- Adultes : 8 à 19 personnes maximum
- Élèves / Étudiants : 35 visiteurs maximum (accompagnateurs compris).

Les inscriptions sont gratuites et se font en ligne parmi les créneaux proposés dans le formulaire suivant : demarches.iziici.fr/dechets-autres/visites-cdt

Conditions des visites :

- Âge minimum des visiteurs : 8 ans
- Durée d'une visite : 2h00

Adresse du centre de tri :

Chemin de la Tuilerie
38700 La Tronche

EN SAVOIR



| www.grenoblealpesmetropole.fr > Mon quotidien, ma Métropole > Gérer mes déchets > Trier mes déchets > Découvrir et visiter le centre de tri



Foyer pour tous**3^E PUCE DES COUTURIÈRES**

Les adhérents de l'activité couture du Foyer Pour Tous organisent leur 3^e puce des couturières le dimanche 16 février 2025, de 10h00 à 15h00, à la salle polyvalente.

- Vente de matériel de couture et de loisirs créatifs
- Entrée gratuite et tout public
- Tarif exposants : 12 € la table de 1,80 mètres

EN SAVOIR ⁺⁺
+

@ | foyervaulnaveys@gmail.com
 🌐 | foyervaulnaveys.wixsite.com/foyerpourtous
 f | www.facebook.com/foyerpourtous

**Bien Vivre à Vaulnaveys (BVV)****L'ASSOCIATION A FÊTÉ SES 10 ANS !**

Samedi 16 novembre 2024, une soirée d'anniversaire a été organisée pour célébrer les 10 ans de BVV. À cette occasion, Marc ODRU, Président de l'association, et les membres du bureau ont mis en lumière les actions réalisées depuis 2014.

BVV va continuer de mettre en œuvre des projets favorisant le lien social et la solidarité :

- TROCS (« Tissons un Réseau Original et Citoyen ») de jouets, de plants, du savoir...
- Jardin partagé à Vaulnaveys-le-Bas, qui compte à ce jour 22 jardiniers.
- Projections de films-débats, sur les thèmes de l'environnement, le climat, l'agriculture, la démocratie.
- Journées champêtres dans le parc d'Uriage, avec des exposants variés : artisans, associations de protection de la nature, ateliers créatifs et de recyclage...

■ Création de l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), « Ça vaut l'navet », qui compte aujourd'hui 40 adhérents.

Un brainstorming a été proposé sur le devenir de l'association : et maintenant, que fait-on ? Comment agir, à l'échelle associative, et contribuer à dessiner le futur d'un

village qui ne cesse de se remodeler, et ce toujours dans un esprit de partage, de convivialité et d'entraide ? En 2025 une nouvelle équipe ? Un nouveau nom ? De nouveaux défis ?

Après avoir soufflé les bougies du gâteau d'anniversaire, préparé par la boulangerie « Les 3 Elles », la soirée s'est poursuivie

en musique, avec le groupe « Sunny Jazz ». Une belle fête du souvenir, en hommage à l'ancienne Présidente de l'association, Claudine, décédée en 2021. Une chose est sûre : l'association continuera de mettre en œuvre des projets favorisant le lien social et la solidarité.

**Les ateliers de Belmont****VENEZ PARTICIPER AUX STAGES DE POTERIE !**

Les ateliers de poterie de Belmont ont organisé un stage sur le thème de Noël. Accompagnés par les adhérentes de l'association, les stagiaires ont réalisé de belles créations. Une belle journée de partage autour de la terre...

Cette année, 3 autres stages vont être proposés aux habitants de Vaulnaveys-le-Haut.

EN SAVOIR ⁺⁺
+

@ | poterie.belmont@gmail.com



EN SAVOIR ⁺⁺
+

@ | bv.vaulnaveys@gmail.com
 ☎ | 04 58 00 54 52

Restauration

LE GRAND CAFÉ RÉOUVRE SES PORTES !

Manon et Constantin ont repris le restaurant du centre-bourg, situé au 604 avenue d'Uriage. C'est un vrai défi de rénover cet établissement, resté inactif durant 7 ans.

Pendant les travaux, Manon a eu la visite de quelques habitants, curieux et nostalgiques. Certains d'entre eux lui ont confié des souvenirs d'enfance : « quand j'avais 5 ans, je buvais une menthe à l'eau dans ce coin-là de la salle » ! Manon est attentive aux souhaits de ses clients et à l'histoire de ce lieu, c'est pourquoi elle a fait le choix de conserver le bar et quelques décorations d'origine.

Véritable lieu de rencontre et de partage, le « Grand Café » est ouvert tous les jours, midi et soir, et propose une carte variée :

plats traditionnels, hamburgers, galettes de sarrasin, crêpes, salades...

La salle de restauration peut accueillir jusqu'à 60 couverts et pendant les beaux jours, il sera possible de profiter de la terrasse extérieure.

Manon souhaite travailler avec les producteurs locaux et développer des animations à thèmes : jeux de société, retranscription d'événements sportifs, spectacles, soirées musicales...

L'équipe est composée de :

- Constantin, Dirigeant
- Manon, Co-associée et Responsable du restaurant
- Jessica, Cheffe cuisine
- Axel, Renfort cuisine et service



De gauche à droite : Axel, Jessica, Manon et Constantin.

Santé

LES OPTICIENS MOBILES : UN SERVICE SUR MESURE À DOMICILE

Besoin de nouvelles lunettes ? Coralie se déplace chez vous avec tout son matériel professionnel. Opticienne mobile et coordinatrice en santé visuelle, Coralie est au service des personnes en mobilité réduite, ayant un accès difficile aux soins. Contactez-la, elle s'occupera de tout :

- Bilan visuel (examen à visée non-médicale) et livraison à domicile
- Conseils personnalisés selon les besoins et les envies
- Plus de 120 montures au choix
- Prise en charge tiers payant
- Coordination ophtalmologique

LES OPTICIENS MOBILES

Se voir vraiment.



EN SAVOIR ⁺⁺

@ | cfauchon@lesopticiensmobiles.com
 ☎ | 06 03 31 49 34



Saint-Martin-d'Uriage

DEUX LIEUX DE PARTAGE ET D'ÉCHANGES OUVERTS À TOUS !



La Belledonnerie : 1 an déjà !

Juste en face de la mairie, la Belledonnerie est un lieu de partage installé dans une petite maison bleue. Tous les mercredis matin, chacun peut venir donner ou prendre des objets en bon état (hors vêtements, chaussures et livres). Pas d'argent, juste du troc et des sourires ! Ce lieu, animé par un collectif citoyen engagé dans la réduction des déchets et soutenu par la mairie, est un vrai rendez-vous convivial où on discute et on redonne vie à des objets. Un vrai espace de lien et de recyclage local !

EN SAVOIR ⁺⁺

@ | contact-dede-smu@framalistes.org

La Tanière a fêté ses 5 ans.

Cet espace de coworking, situé en plein centre du bourg de Saint-Martin d'Uriage, est un lieu de travail et de vie. C'est un espace parfait pour favoriser les synergies entre travailleurs indépendants. Il permet de bénéficier d'un bureau confortable et connecté à la fibre. Le lieu possède un open space, une salle de réunion et une pièce de vie avec cuisine, tisanerie et extérieur ensoleillé. Pensez au coworking pour éviter les bouchons dans la Combe de Gières ! De plus, les commerces sont accessibles à pied et le stationnement est facile.

EN SAVOIR ⁺⁺

🌐 | www.lataniere.org
 @ | contact@lantanier

Chamrousse

DU NOUVEAU DANS LES ANIMATIONS !

Pour cette nouvelle saison, Chamrousse revisite son programme d'animations pendant les vacances. Chaque jour de la semaine réserve son lot de surprises pour tous les âges :

- Les lundis s'annoncent gourmands et sportifs, avec des courses de luge Haribo et des compétitions de draisiennes.
- Les mardis sont festifs avec la traditionnelle fête « Showrousse ». Toutes les facettes de la station sont mises en avant, des remontées mécaniques, à l'ESF, en passant par les pisteurs, les dameurs, le Ski Nordique Belledonne Chamrousse (SNBC), le snowpark et le club de snowboard.
- Les mercredis sont placés sous le signe de la glace : initiations au hockey sur glace, démonstrations lors du gala de patinage artistique de Ninon DAPOIGNY et entraînements de l'équipe de hockey de Chamrousse, les Kodiacs.
- Les jeudis prennent de la hauteur avec une scène ouverte, animée par un DJ, au sommet du télésiège de Bérangère, offrant un moment musical avec vue panoramique sur les massifs. La soirée continue avec une session patinoire en nocturne : « Games Night Fever ».



■ Les vendredis sont confiés à des prestataires extérieurs, qui proposent des activités variées et originales.

Que vous soyez amateur de sports de glisse, de musique ou simplement en quête de divertissement, Chamrousse vous garantit des vacances animées !

EN SAVOIR ⁺⁺

🌐 | www.chamrousse.com
 📺 | www.facebook.com/Chamrousse

Offres d'emploi
PÔLE PÉRISCOLAIRE

Et si vous rejoigniez la collectivité de Vaulnaveys-le-Haut, pour travailler au pôle périscolaire des écoles Jules BRUANT ? La commune recrute, tout au long de l'année :

■ Des **agents périscolaires polyvalents**, de 18 à 67 ans, pour assurer la garderie, la cantine et l'entretien des locaux. Temps de travail de 26h40 par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi), en périodes scolaires.

■ Un **service civique** pour développer des projets citoyens, au sein de l'école élémentaire, sur les temps périscolaires. L'objectif de la mission est de proposer des animations innovantes sur des thèmes autour de la discrimination, du bien vivre ensemble et de la tolérance. Temps de travail : 20h00 par semaine (minimum).

Les enfants comptent sur vous !

EN SAVOIR

- | www.vaulnaveys-le-haut.fr
- | rh@vaulnaveys-le-haut.fr
- | 04 76 89 18 05



CARNET

NAISSANCES

- BRAGA RICHARD Emma, Térésa, Andrée** le 15 août 2024
- BRAGA RICHARD Louis, Robert, Armindo** le 15 août 2024
- FERNANDES Cassie, Audrey, Océane** le 10 septembre 2024
- BAUSSAND Elyo, Gabin** le 15 septembre 2024
- SHERWOOD DERVILLÉE Jamie, Jean, Mahé** le 19 septembre 2024
- LAISSUS Julia, Elodie, Béatrice** le 09 octobre 2024
- SATRIN VANBOCKSTAEI Maé, Soline** le 20 octobre 2024
- SERRAI Hannah** le 23 octobre 2024

MARIAGES

SUAREZ Amélie, Clémence, Justine et VEJUX Florent, Pierre le 11 octobre 2024

DÉCÈS

- MORELATO Christiane, Cécile** le 05 septembre 2024
- TURCHET Paulette, Marie, Jeanne** le 14 septembre 2024
- PELLON Daniel, Gilbert** le 03 novembre 2024
- LICATA Domenico** le 07 novembre 2024
- SCORPOLINI Jeanine** le 18 novembre 2024
- BETHUNE Ilse, Thérèse, Latharina, Joséphine** le 20 novembre 2024
- POILLEVEY Robert, Léon** le 27 novembre 2024

* Pour information : nous suivons les prescriptions inscrites sur les avis de naissance que nous recevons des communes de naissance c'est pourquoi votre enfant n'apparaît peut-être pas sur ce bulletin.



Démarche obligatoire
DÉCLAREZ VOS VOLAILLES !

Face à l'évolution des cas d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) dans la faune sauvage et dans les exploitations d'élevage, la France est en risque élevé depuis le 09 novembre 2024. En tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr - Arrêté du 24 février 2006 : www.legifrance.gouv.fr

Comment faire ma déclaration ?

- **Auprès de la mairie :** formulaire (Cerfa n°15472*02) disponible à l'accueil ou sur le site Internet www.vaulnaveys-le-haut.fr > Mes démarches > Volailles.
- **En ligne,** en renseignant le formulaire dématérialisé : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr > Démarches > Particulier > Effectuer une déclaration > Déclarer la détention de volailles.



NUMÉROS D'URGENCE

- Police pluri-communale : **04 76 89 54 07**
- Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : **15**
- Gendarmerie – Signaler une infraction : **17**
- Pompiers – Accident ou situation de péril : **18**
- Urgence SMS - Pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**
- Enfance maltraitée : **119**
- Violences conjugales : **3919**



ENCOMBRANTS

La Métropole propose un service de collecte des objets volumineux en porte-à-porte, gratuit et sur rendez-vous :

- en ligne sur : demarches.grenoblealpesmetropole.fr
- ou par téléphone : 0 800 500 027 (appel gratuit à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h).



RAMASSAGE DES POUBELLES

- Ordures ménagères (poubelle grise) : mardi - 7h à 14h
- Emballages et papiers (poubelle verte) : jeudi - 7h à 14h
- Déchets alimentaires (poubelle marron) : jeudi - 5h à 12h

RETRAIT SACS DE DÉCHETS ALIMENTAIRES

- Avec bio seaux : mairie
- Sans bio seaux : boulangeries « Le goûter d'Alexandre » et « Les 3 Elles »

DÉCHÈTERIE

Horaires jusqu'au 30 juin 2025 : du lundi au samedi, de 08h15 à 12h00 et de 13h00 à 17h30. Avant de vous rendre en déchèterie, vérifiez les informations sur : grenoblealpesmetropole.fr/decheterie



EAU

Problème technique & Démarches administratives : 04 85 59 50 00
Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27
+INFOS : grenoblealpesmetropole.fr/eau



VOIRIE

0 800 500 027
Signaler un problème : grenoblealpesmetropole.fr/voirie



ÉLECTRICITÉ

En cas de coupure d'électricité, appelez le numéro de dépannage au 09 72 67 50 38.



MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

04 76 08 47 09 / 101 rue du 19 mars 1962

- Lundi à vendredi : 20h00 à 23h59
- Samedi : 12h00 à 23h59
- Dimanche : 08h00 à 23h59



DON DU SANG

Le prochain don du sang aura lieu : lundi 7 avril et lundi 16 juin 2025, à la salle polyvalente.
Prenez RDV en ligne : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse du centre-bourg.



RELAIS PETITE ENFANCE

Permanences sur rendez-vous uniquement :

- Lundi : de 15h à 18h à Champ-sur-Drac
- Vendredi : de 13h à 16h à Vizille

+INFOS : 04 76 78 89 09 / rpe@lesicce.fr / www.lesicce.fr



FOURRIÈRE

Auprès de la mairie : 04 76 89 18 05



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie : 04 76 89 18 05 / accueil@vaulnaveys-le-haut.fr



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.
+INFOS : 04 76 53 37 30 / www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'amélioration énergétique de votre logement.
+INFOS : 04 76 00 19 09 / www.alec-grenoble.org



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



TRANSPORTS

- **23 :** Vizille - Le Péage / Saint-Martin-d'Hères - Bibliothèques universitaires
 - **69 :** Vaulnaveys-le-Haut - Belmont la Chapelle / Saint-Martin-d'Hères - Bibliothèques universitaires
 - **Sacado 403 :** Écoles « Jules Bruant »
 - **Sacado 182-282-187 :** Vizille - Collège « Les Mattons » & Lycée « Portes de l'Oisans »
- +INFOS : www.reso-m.fr



COMMUNICATION

Vous pouvez suivre l'actualité de la commune sur les supports digitaux :

- Site Internet : www.vaulnaveys-le-haut.fr
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Youtube
- Panneaux lumineux à messages variables



MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h.
Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



LISTES ÉLECTORALES

Vous venez de vous installer sur la commune ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune français de 16 ans doit se faire recenser (dans les 3 mois de la date d'anniversaire) auprès de la mairie de son domicile (service gratuit). Documents à fournir : livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).

AGENDA

Les principaux événements qui se passent sur la commune et chez nos voisins saint-martinois et chamroussiens.

JANVIER

Mercredi 08

Cérémonie des vœux à la population (VLH)

Vendredi 10

Soirée festive (La paroisse)

Samedi 11

Soirée jeux & Galette des rois (CDF)

Week-end du 18-19

Sport days pour personnes amputées (Chamrousse)

Vendredi 24

Ciné-montagne (SMU)

Mercredi 29

Spectacle famille « Nuages », Cie SZ (SMU)

Vendredi 31

Vernissage exposition « Il y a 80 ans, la Seconde Guerre mondiale » (SMU)

FÉVRIER

Samedi 1^{er}

Anniversaire Radio Passion

Samedi 08

Repas concert avec le groupe Nostalgia (CDF)

Vendredi 14

Concert « Incarnée » (SMU)

Samedi 15

Loto (ESV)

Week-end du 15-16

Coupe de France Esprit racing – Masters (Chamrousse)

Dimanche 16

Puces des Couturières (FPT)

Samedi 22

- Repas (Gourlus)
- Projection film et débat (BVV)

Mercredi 26

Course nocturne ski de fond en relais duo « Les Championnettes » (Chamrousse)

MARS

Dimanche 02 & Lundi 03

Grand Prix international – FIS Dames (Chamrousse)

Mardi 04

- Mardi Gras (Chamrousse)
- Circuit international ski alpin « Ladies & Gentlemen Tour (Chamrousse)

Vendredi 14

Théâtre « Beaux et cons à la fois » (SMU)

Samedi 15

Loto (Gourlus)

Week-end du 15-16

Alpine Classique : vieilles mécanique et ski vintage (Chamrousse)

Vendredi 21

Concert « M'sieur Damei et son beau monde » (SMU)

Samedi 22

Concours de belote (ADSB)

Week-end du 22-23

Bangingbees Top To Bottom : jam session snowboard (Chamrousse)

MARS

Dimanche 23 & Lundi 24

FIS Hommes – Grand Prix international de Chamrousse

Samedi 29 :

- Soirée BD et jeux (BVV)
- Carnaval (APE)
- Concert chants corses avec Florent Battani (CDF)

Dimanche 30

Atelier de Pâques (Faire et Grandir)

Week-end du 29-30

FIS Citadine - Courses slalom Hommes & Dames (Chamrousse)

AVRIL

Vendredi 04

Théâtre « Pourvu qu'il nous arrive quelque chose... » (SMU)

Dimanche 06

Troc Culture (BVV)

Lundi 07

Don du sang (ADSB)

Vendredi 11

- Récit de voyage « Objectif Cap Nord » (CDF)
- Vernissage exposition « I love the Beatles » (SMU)

Dimanche 13

Spectacle famille « Dictachut », Cie « Les bandits manchots » (SMU)

Dimanche 27

Thé dansant (Les Gourlus)

MAI

Vendredi 09

Concert « SGT Potter's Magical Mystery Band » (SMU)

Dimanche 11

Marché aux plants et vide-greniers (VLH/CDF)

Week-end du 17-18

Thés dansants (Radio Passion)

Mercredi 21

Festival des Arts du récit (SMU)

Du vendredi au dimanche 25

Exposition de peinture (FPT)

Samedi 24

Journée champêtre (BVV)

JUIN

Jéudi 05

Spectacle famille « Dima », Cie « Infini dehors » (SMU)

Vendredi 06

Chorale « Les Gélinittes » et Duo « Cantacello » (SMU)

Week-end du 14-15

Vendredi VTT de la Croix de Chamrousse

Dimanche 15

Course de draisienne (VLH)

Lundi 16

Don du sang (ADSB)

Samedi 21

Fête de la musique (VLH/CDF)

Dimanche 22

Atelier de fin d'année (Faire et Grandir)

À NOTER

BIBLIOTHÈQUE

Mardi, mercredi, vendredi : 16h30-19h00

Samedi : 10h00-12h00

Fermée les samedis des vacances scolaires et les jours fériés.

71 impasse du Champ de Foire

04 76 89 25 05

www.bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

06 21 33 12 82

Du lundi au vendredi :

07h15 à 08h30 / 16h30 à 18h15

CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi et les vacances scolaires de 8h00 à 18h00.

ESPACE JEUNES (11-17 ANS)

Le mercredi de 14h00 à 18h00. Les vacances scolaires de 10h00 à 18h00. Le 1^{er} samedi du mois.

MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h00 à 20h00, place Eugène Riband

Le Bulletin VAULNAVEYS- LE-HAUT JANVIER 2025 n°101

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut N°101 - JANVIER 2025

Directeur de la publication : Jean-Yves PORTA, Maire

Comité de rédaction :

Jean-Yves PORTA, Lorine BAUDOIN, Isabelle COURANT, Yves ARGOUUD-PUY, Martine MERMIER, Éric CHASSERY, Jean RUGGIU, Marjorie ASSELINEAU et Hélène MAUBOUSSIN.

Ont participé à la rédaction et à l'illustration (photos) :

Les agents et les élus municipaux, le Conseil Municipal des Enfants-Jeunes (CMEJ), les associations, le centre de loisirs, les correspondants locaux de la « Ligue pour la Protection des Oiseaux » (LPO), les acteurs éco-locaux, les maires et offices de tourisme de Saint-Martin-d'Uriage et Chamrousse, Grenoble Alpes Métropole, Michel DORIS (Dauphiné Libéré), Adobe Stock.

N°ISSN : 1272-9515 - Tirage : 2.250 ex.

Dépôt légal : JANVIER 2025

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Impression : Imprimerie Press Vercors papier certifié (PECF)